

L'Echo Remaudiérois

Le magazine municipal d'informations de la Remaudière - n°47



NOUVELLE RUBRIQUE DANS VOTRE MENSUEL

LES ACTUS SOCIALES

Comment s'orienter face aux nouvelles mesures sociales ?

PAGE 7

**CONCOURS
DES PLUS BELLES
MAISONS DE NOËL**

> voir au dos

INFORMATIONS
MUNICIPALES

Nouveau festival... p 5

ENFANCE - JEUNESSE

Le nouveau CME... p 8

QUESTION DU MOIS

Recensement / 16 ans... p9



La Remaudière
les Racines du Passé
le Vent de l'Avenir

3 ÉDITO → le mot de l'équipe et les annonces municipales utiles

4 INFORMATIONS → les dernières infos pratiques sur ma Commune

7 ACTUS SOCIALES → Quelles directions choisir parmi les mesures récentes ?

8 ENFANCE-JEUNESSE → on vous parle des plus jeunes et des ados

9 QUESTIONS DU MOIS → focus sur une personne, sur un service particulier

10 CCSL → les annonces du mois publiées par l'Intercommunalité de Sèvre & Loire

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES*

» Tyliañ ELIN LENFANT - 10, impasse Demeter - Né le 30 septembre 2024



MARIAGES

» Clémence ANDRAULT et Quentin AUDOUX - Le samedi 14 septembre 2024

» Céline AUDOUIN et Flavien LASSERRE - Le samedi 21 septembre 2024



DÉCÈS

» M. CARTIER Philippe - 4, rue du Stade - le 12 septembre 2024 - 63 ans

» M. VEGA PINTOR Ricardo - 533, Les Tuileries - le 6 octobre 2024 - 90 ans

* soumis à autorisation de parution



DEMANDE DE PARUTION

Vous avez jusqu'au 10 du mois en cours pour nous faire parvenir vos documents à paraître dans le bulletin suivant.

Merci d'envoyer vos articles à : communication@laremaudiere.fr

Bulletin municipal N° 47 : novembre 2024

Création graphique : AZcommunication.fr

Responsable publication : Mme Anne CHOBLET

Directrice communication : Mme Carine GUINEHUT

Impression : Graphicom®

Tirage : 550 exemplaires

Imprimés sur papier PEFC

Dépôt légal à parution



MAIRIE DE LA REMAUDIÈRE

22, rue Olivier de Clisson
44430 LA REMAUDIÈRE
02 40 33 72 30

www.laremaudiere.fr

secretariat@laremaudiere.fr

[f laremaudiereofficielle](https://www.facebook.com/laremaudiereofficielle)

Horaires d'ouverture

Mardi : 9h-12h30 / 15h-19h

Mercredi & jeudi : 9h-12h30

Vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h



AGENDA

- **Lundi 11 novembre** : commémoration Armistice de la Guerre 14-18
- **Samedi 23 novembre** : une Naissance, un Arbre
- **Samedi 23 novembre** : soirée mogettes et jambonneau organisée par le bar entr'amis
- **Samedi 30 novembre** : repas des Aînés à La Boissière du Doré

INFOS BRÈVES

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Les jeunes nés **EN NOVEMBRE 2008** doivent se présenter en mairie munis du livret de famille des parents.



En cas d'absence du jeune, la démarche peut être faite par son représentant légal.

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE



www.defense.gouv.fr/jdc



On vous explique tout dans La Question du mois > voir page 9



Des jeux variés et pour tous les âges ont permis à chacun de s'amuser lors de **LA JOURNÉE FESTI'FAMILLE** à La Remaudière ce samedi 12 octobre.

Une piscine à bouchons, des petites voitures et un parcours d'équilibre pour les plus petits, un poste de secours et un restaurant pour les plus grands, des jeux de construction pour les passionnés et des jeux de société pour tous, tout était réuni pour permettre à chacun de passer un agréable moment en famille et entre amis.



URBANISME

Demandes de déclarations préalables :

- > M.KERUZORE Damien - 8, rue du Soleil Levant - Clôture
- > M.PAQUET Alain - Construction piscine - 9, route du Landreau



4/11

+

18/11

NE PAS OUBLIER !

- Collecte des déchets les lundis 4 et 18 novembre.
- Collecte de sang (prendre RDV sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)
 - à Divatte sur Loire (salle de la Chapelaine) le 8 novembre de 16h à 19h30
 - à St Julien de Concelles (rue Clémence Lefevre) le 26 novembre de 16h à 19h30.



une naissance,
un arbre...

Cette année, l'opération "une naissance, un arbre", se déroulera le 23 novembre.

Les familles qui n'auraient pas encore manifesté leur envie de participer à l'évènement sont invitées à le faire en se rapprochant de la Mairie au 06 79 44 09 55 ou à : enfance-jeunesse@laremaudiere.fr. N'hésitez pas ! Il est encore temps.

ASSOUPLISSEMENT de la CARTE SCOLAIRE LYCÉENNE

L'inspecteur d'académie a donné satisfaction, par une lettre du 20 septembre dernier, à la demande des communes de La Remaudière et de La Boissière du Doré pour la rentrée 2025.

Une double sectorisation va permettre aux futurs lycéens issus de ces deux communes, de faire des vœux sur les lycées de Clisson et de la Herdrie, sans demande de dérogation.

Pour rappel, à l'heure actuelle l'enseignement public les dirige systématiquement vers le lycée de la Herdrie, entraînant des journées de 6h30 à 19h. Le seul moyen pour alléger cette amplitude est la demande au lycée Aimé Césaire par voie de dérogation.

Merci à Sophie Cascarino, conseillère régionale, pour son soutien sur cette demande.

EN AUTOMNE, UN SEUL MOT D'ORDRE : VOIR ET ÊTRE VU DES AUTRES USAGERS DE LA ROUTE !

ÊTRE VISIBLES...

En automne, les journées sont plus courtes et la luminosité diminue. Le passage à l'heure d'hiver accentue d'autant plus ce phénomène et être visible devient alors une priorité. Les trajets domicile-travail s'effectuent régulièrement la nuit. Un pic d'accidentalité est observé chaque année après le week-end du changement d'heure.

Chaque usager de la route doit être bien équipé, que ce soit pour les déplacements à pied, à vélo, à trottinette électrique, en deux-roues et en voiture.

Pour les déplacements à pied, à vélo et en engin motorisé type trottinette, il est **IMPÉRATIF** de se munir d'un **vêtement rétro-réfléchissant** et les engins à moteur doivent être équipés d'un système de freinage, d'un avertisseur sonore, de feux (avant et arrière) et

de dispositifs réfléchissants arrières et latéraux. En voiture et en deux-roues, il est important de rouler en feux de croisement dès que la luminosité est insuffisante.

ET VIGILANTS !

Tous les usagers de la route doivent être plus attentifs, respecter le Code de la route et bien faire attention aux angles morts. **Lors du changement de direction : tendre son bras à vélo ou trottinette** comme mettre son clignotant en voiture donne une indication aux autres. En traversant, avoir la priorité ne signifie pas traverser sans précaution en particulier dans la pénombre. Marcher sur le côté gauche de la chaussée permet de bien voir les véhicules arrivant en face.



LA NUIT, NE SOYEZ PAS CELUI QU'ON N'AVAIT PAS VU.

Découvrez l'expérience "piéton" en vidéo : sur www.securite-routiere.gouv.fr ou en scannant ce QR code >>



ÉPISODE 1

VINEYARD STATION FESTIVAL

COMME ANNONCÉ DANS LE PRÉCÉDENT BULLETIN, LE FESTIVAL DU VIGNOBLE OU VINEYARD STATION FESTIVAL VA SE DÉROULER **SUR NOTRE COMMUNE LES 30 ET 31 MAI 2025 SUR DEUX JOURS** ET DEUX NUITS (JUSQU'À 3 HEURES DU MATIN). NOUS ALLONS VOUS FAIRE DÉCOUVRIR AU FUR ET MESURE DES MOIS CE PROJET ET SES COULISSES. CE 1^{ER} "ÉPISODE" EST CONSACRÉ AUX ORGANISATEURS ET AU PARTENARIAT AVEC LA REMAUDIÈRE.

QUI EST L'ASSOCIATION ANIMA' SOUND ?

FORTE DE L'EXPÉRIENCE D'ORGANISATION DE PLUS DE 30 ÉVÈNEMENTS FESTIFS ET CULTURELS DEPUIS 2017, ANIMA'SOUND RASSEMBLE PLUS DE 9 000 PERSONNES DANS LE CADRE DE SES ACTIONS.

L'ASSOCIATION OPÈRE DANS LE DÉPARTEMENT ET PLUS PARTICULIÈREMENT SUR LE TERRITOIRE DU VIGNOBLE NANTAIS.

EN DEHORS DE NOMBREUSES MANIFESTATIONS ANNUELLES TELLES QUE LES MASSIVE DUB SESSION OU LES INTO THE VIBES, LA RÉSIDENCE ECHO ORGANISÉE AU LOROUX BOTTEREAU A PERMIS LA CONCRÉTISATION DU FESTIVAL SUR 9 DATES AVEC ENVIRON 13 000 PERSONNES TOUCHÉES PAR LE PROJET ECHO 2022.

GRÂCE À L'IMPLICATION DE 56 ADHÉRENTS EN 2023, BEAUCOUP DE MANIFESTATIONS ONT PU VOIR LE JOUR AVEC PLUS DE 70 ARTISTES MUSICIEN-NES, PLASTICIEN-ES, CRÉATEUR-ICES, ETC...

L'ASSOCIATION A POUR VOCATION D'UNIR LES FORCES ASSOCIATIVES ET ARTISTIQUES ET DE PARTICIPER À LA DIFFUSION DE LA RICHESSE CULTURELLE DE LA RÉGION. ELLE TRAVAILLE AVEC LES

COLLECTIVITÉS ET LES STRUCTURES PUBLIQUES POUR PERMETTRE UNE CONVERGENCE DES INITIATIVES LOCALES, AFIN D'EN FAIRE BÉNÉFICIER LE PLUS GRAND NOMBRE : LES HABITANT-ES, LES PUBLICS JEUNES, LES FAMILLES, LES ENFANTS, LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, LES SENIORS ETC...

ANIMA'SOUND A ORGANISÉ SON 1^{ER} ÉVÈNEMENT EN AVRIL 2017. DÈS CETTE PÉRIODE, FÉDÉRER ET FAVORISER LA DIVERSITÉ ARTISTIQUE, LUDIQUE ET MUSICAL À TRAVERS L'UNIVERS SOUND SYSTEM REPRÉSENTE SA MOTIVATION ET SON ENVIE DE PARTICIPER AU VIVRE-ENSEMBLE D'UN TERRITOIRE QUI LUI EST CHER : LE VIGNOBLE NANTAIS.

C'EST POUR CETTE RAISON QUE 7 ANNÉES PLUS TARD ET DES DIZAINES D'ÉVÈNEMENTS PLUS ORIGINAUX LES UNS QUE LES AUTRES, ANIMA'SOUND RÉALISE ENFIN SON RÊVE : UN FESTIVAL LOCAL, FESTIF, OUVERT À TOUS.TES, SUR LA THÉMATIQUE DU SOUND-SYSTEM : LE VINEYARD STATION FESTIVAL (FESTIVAL DU VIGNOBLE).

CE QUE PEUT APPORTER L'ASSOCIATION À LA COMMUNE !

2 ASPECTS ONT RAPPROCHÉ ANIMA'SOUND ET LA REMAUDIÈRE :

LE FESTIVAL VA DYNAMISER L'ANIMATION ET LA VIE DE LA COMMUNE ET PERMETTRE LA FÉDÉRATION D'ACTEUR-ICES LOCAUX, ASSOCIATIFS, COMMERÇANT.ES, HABITANT.ES...

IL VA PERMETTRE À L'ASSOCIATION DE CONCRÉTISER L'IDÉE DE RÉALISER UN FESTIVAL LUDIQUE, ARTISTIQUE ET FESTIF AVEC UNE PROGRAMMATION SOUND-SYSTEM (REGGAE-DUB, TEKNO-TECHNO-BASS MUSIC, HIP HOP-RAP, MUSIQUES ÉLECTRONIQUES, ETC...)

CE FESTIVAL RESTERA À TAILLE HUMAINE, SUR DEUX JOURS AVEC ENVIRON 750 FESTIVALIERS MAXIMUM PAR JOUR, DEUX SCÈNES MUSICALES, UNE APRÈS-MIDI GRATUITE OUVERTE À TOUS-TES,

DES ANIMATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES, UN MARCHÉ D'ARTISANAT ET DE PRODUCTEUR-ICES LOCAUX. UN PROJET DE MÉDIATION SERA EFFECTUÉ AUPRÈS DU FOYER DES JEUNES DE LA COMMUNE AVEC UNE INITIATION AUX PRATIQUES DU GRAFF ET DE LA MAO (MUSIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR). CES ANIMATIONS SERONT MISES EN PLACE PAR DES BÉNÉVOLES DE L'ASSOCIATION EN AMONT DU FESTIVAL. IL SERA PROPOSÉ AUX JEUNES DE S'INTÉGRER DANS LA DÉMARCHE DU FESTIVAL EN PROPOSANT UNE ACTION D'AUTOFINANCEMENT POUR LES PROJETS DU FOYER.

LA PROGRAMMATION SERA PORTÉE PAR DES PROFESSIONNELS EN INTÉGRANT LA JEUNE SCÈNE LOCALE.



• REPAS DES AÎNÉS •

samedi 30 novembre

Le repas des aînés aura lieu le 30 novembre
à La Boissière du Doré.

Chaque aîné a été ou sera sollicité par les membres du CCAS.
Un oubli est toutefois possible. Si vous n'avez pas été contacté
au 15 novembre, n'hésitez pas à appeler directement la Mairie
au 02 40 33 72 30 pour vous faire connaître.



ZOOM SUR...



CÉCILIA LE MAGUERESSE | EXPERTE EN RECRUTEMENT |

PRENONS RENDEZ-VOUS ENSEMBLE au **06 81 71 03 20** ! Installée récemment comme consultante en recrutement indépendante, j'ai rejoint le réseau dynamique du Mercato de l'Emploi. Basée entre la Remaudière et Vallet, dans le vignoble nantais, je suis disponible pour accompagner les entreprises dans leur recherche du talent qui leur manque.

Dans le cadre de mon activité, je propose une gamme complète de services : rédaction d'annonces attractives, présélection rigoureuse des candidats, entretiens approfondis et vérification des références, pour un processus de recrutement fluide et efficace.

Grâce à mon intégration au Mercato de l'Emploi, le premier réseau national de recruteurs indépendants comptant plus de 500 professionnels, je bénéficie d'une formation continue et d'un soutien solide sur le terrain. Ce réseau me permet également d'utiliser les dernières technologies, y compris des outils d'intelligence artificielle, afin d'optimiser chaque étape du recrutement. **Que vous soyez à la recherche d'un talent ou d'une nouvelle opportunité, je vous invite à me contacter.**

Ensemble, nous pouvons construire un avenir professionnel prometteur...



LES CRÉATIONS DE SUZY

Vous en avez peut-être déjà vu? Chez des ami(e)s dans des restaurants ou entreprises... Les murs en végétaux stabilisés sont tendance !

Sans entretien, ils donnent du style à votre intérieur, ajoutent LA touche de vie à votre déco et font toujours cet effet vous savez ? L'effet Wahou ! Et bien maintenant, vous aussi vous pouvez le faire !

Je suis Suzy, créatrice Végétale, fleuriste confirmée de formation et passionnée par les végétaux ! Située à la Remaudière, je propose des murs en végétaux stabilisés sur mesure, tableaux, cadres, miroirs et autres déco...

Pour plus d'informations, contactez-moi à Creationsdesuzy@gmail.com ou au 06.88.74.46.57

Retrouvez moi sur Facebook : les créations de suzy / Instagram : @lescreationsdesuzy / Tiktok : lescreationsdesuzy et sur mon site internet : www.lescreationsdesuzy.com ou flashez le QRcode ci-dessous :

Vous pouvez également me rencontrer sur le marché de Noël de l'EHPAD à Liré le 30 novembre de 14h30 à 18h ainsi que sur celui du Zoo de la Boissière du Doré le 14 décembre.

À très bientôt. Végétalement, Suzy.



Comment lutter contre l'habitat indigne ?



Un logement est considéré comme indigne dès lors que son occupation fait peser un risque sur la santé ou la sécurité des personnes. Il peut s'agir d'un local inadapté (sous-sol, combles ou abri de jardin transformé en habitation), d'un logement présentant un défaut d'isolation, de ventilation ou de chauffage, d'un excès d'humidité et de moisissures, d'une installation électrique ou gaz en mauvais état, de revêtements dégradés, de présence de nuisibles, d'équipements communs défectueux ou d'un bâtiment présentant des fissures.

Vous êtes confronté à cette situation ?



HISTOLOGE est une plateforme qui permet de signaler une situation de mal logement en quelques clics depuis un ordinateur, un portable ou une tablette.

Le pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne est composé des acteurs de tout le département (Agence Régionale de la Santé, Nantes Métropole, Service Communal d'Hygiène et de Santé de Saint Nazaire, Direction Départementale des Territoires et de la Mer, Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, Conseil départemental, CAF...) Son objectif est de veiller à la coordination des partenaires dans le repérage, le traitement et le suivi des situations. Une de ses missions prioritaires est de recueillir, suivre et assurer la prise en charge des signalements.

Une fois le signalement déposé, Histologe le transmet aux services territoriaux compétents qui peuvent le traiter depuis un espace de suivi dédié. Avec cette plateforme, les acteurs se coordonnent pour suivre l'avancée du dossier : les solutions sont rapidement trouvées ! Tout ménage du parc privé ou social, qui rencontre des problèmes avec son logement peut saisir un signalement qui sera automatiquement transmis aux partenaires concernés. Un tiers-déclarant peut aussi effectuer un signalement.



POINT JUSTICE | UN LIEU D'ACCÈS AU DROIT | PRÈS DE CHEZ SOI



Le Point Justice est un lieu d'échange et d'accueil accessible à tous.

A chaque étape de la vie, il y a parfois des difficultés ou des questionnements administratifs, juridiques, des litiges avec son voisinage ou bien même des conflits familiaux... Vous trouverez probablement des réponses lors d'une des permanences ;

Prise de rendez-vous possible en ligne sur le site : www.cc-sevreloire.fr, en cliquant sur ce QR code ci-contre ou en contactant l'accueil de la Communauté de Communes Sèvre & Loire au 02 51 71 92 12.



L'INVESTISSEMENT DES JEUNES REMAUDIÉROIS DANS L'UNC

Discours lu par une jeune remaudiéroise, Hélène, lors du congrès du souvenir qui s'est déroulé samedi 5 octobre.

« Lors de mon année de CM2 avec ma professeure Brigitte, j'ai eu l'opportunité ainsi que ma classe, de bénéficier d'une présentation de l'UNC par les responsables de l'association, ainsi qu'un rappel sur la guerre d'Algérie qui a été suivi de témoignages.

Un an après, les nouveaux CM2 ont élu le Conseil Municipal des Enfants (CME) qui a reçu également une préparation auprès de l'UNC. " Le drapeau des orphelins de guerre leur a été remis lors de la cérémonie de l'armistice le 11 novembre 2022. " Maintenant, les CME sont présents à toutes les cérémonies et honorent les tombes de nos 7 Morts pour la France, récemment rénovées et reconnues par le Souvenir Français.

Aujourd'hui, nous nous engageons, Nathanaël, Judicaël, Eva, Clarence et moi, à venir nettoyer et embellir les tombes des anciens combattants MPF avant les cérémonies des 8 mai et 11 novembre. Afin de préserver la mémoire de nos héros qui se sont battus pour que les Français soient libres et que leurs familles soient respectées. »



LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

UN NOUVEAU MANDAT DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS A DÉMARRÉ. LE 15 OCTOBRE DERNIER, JOUR DES ÉLECTIONS, OÙ ANNE CHOBLET, MAIRE, ET ÉMILIE CHARBONNEAU, ADJOINTE À L'ENFANCE, LA JEUNESSE ET L'ÉCOLE, ÉTAIENT PRÉSENTES POUR TENIR LE BUREAU DE VOTE.

Cette année encore, les enfants se sont mobilisés pour participer à la vie communale, puisque 10 d'entre eux ont déposé leur candidature. Fort de leur expérience de l'année passée, 5 enfants du CME 2023-2024 ont souhaité tenter à nouveau l'aventure. **Les 8 enfants de CM1 et CM2 élus, dont 1 garçon et 7 filles, commencent dès à présent leur mandat. Il se poursuivra jusqu'à la fin de l'année scolaire.**

Ils se regrouperont tout au long de l'année lors de commissions pour travailler à la mise en place de projets électoraux, et seront conviés à divers événements de la commune comme les vœux du Maire et la plantation des arbres de l'opération " Une naissance, un arbre ". **Accompagnés des enfants du précédent mandat, ils auront également la chance de visiter le Sénat en février 2025.**

La réussite du renouvellement du CME a été rendue possible grâce à l'implication de l'école Saint-Michel, qui a permis aux CM1-CM2 de créer des affiches de campagne et aux CE1-CE2 d'apprendre le déroulement d'une élection et d'assurer le dépouillement des voix.

J'AI 16 ANS.
JE ME SUIS FAIT RECENSER.
ET TOI ???



www.defense.gouv.fr

Rubrique «Jeunes et JAPD»

Accès direct
aux démarches
en ligne,
c'est ICI



LE RECENSEMENT CITOYEN À 16 ANS, POURQUOI ?

Quand faut-il faire le recensement citoyen ?

Si tu es né Français, tu dois faire ton recensement citoyen à partir de ton 16^e anniversaire. Tu dois le faire dans les 3 mois qui suivent. Tu as jusqu'à la fin du 3^e mois pour le faire.

Si tu as oublié de faire ton recensement à 16 ans, tu peux régulariser ta situation jusqu'à tes 25 ans par la même démarche.

Est-il obligatoire de faire le recensement citoyen ?

Oui, il est obligatoire de faire son recensement.

Après l'avoir fait :

- Tu obtiens une attestation de recensement. Cette attestation est indispensable pour pouvoir t'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.
- Tu es convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir t'inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de ton 25^e anniversaire.
- Tu es inscrit automatiquement sur les listes électorales dès ton 18^e anniversaire et pourras alors voter.

Comment faire le recensement citoyen ?

Tu dois faire ton recensement à la mairie de la commune de ton domicile.

Tu dois faire la démarche de recensement toi-même. Mais en ton absence, l'un de tes parents peut faire cette démarche à ta place, avant ton 18^e anniversaire.

Il faut aller à la Mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide ou tout autre document justifiant de la nationalité française
- Livret de famille à jour
- Un justificatif de domicile

Une fois ton recensement fait, tu obtiens ton attestation de recensement.

Après le recensement citoyen, quel changement de situation déclarer ?

Après le recensement citoyen, tu dois informer ton CSNJ (Centre du service national et de la jeunesse) de tout changement de situation.

Les changements de situation à signaler sont les suivants :

- Changement de domicile (déménagement). Tu dois aussi signaler toute absence de ton domicile habituel d'une durée supérieure à 4 mois
- Changement de situation familiale (par exemple, mariage, pacs, enfant)
- Changement de situation professionnelle (par exemple, passage d'étudiant à employé).

sèvre & loire news

la lettre d'infos mensuelle de la Communauté de communes Sèvre & Loire

ENFANCE & FAMILLE



L'anonymat et la confidentialité au cœur du LAEP

Le LAEP respecte l'anonymat et la confidentialité. Des professionnels formés, vous accueillent pour échanger sur ce que vous traversez. Ne restez pas seuls ! C'est un espace où l'on peut partager les joies et les défis de la parentalité en toute confiance.

Un soutien précieux pour les parents

Outre le plaisir que les tout-petits trouveront dans les jeux, le LAEP est un lieu où les parents peuvent partager un temps précieux avec leurs jeunes enfants. Les deux accueillants, formés à l'écoute seront disponibles tout au long des permanences pour répondre aux éventuelles interrogations et sollicitations du public. Elles mettront tout en œuvre pour que parents et enfants s'accordent du temps dans le plaisir de la découverte de l'autre. C'est un endroit où les familles peuvent se connecter, partager leurs expériences et se sentir soutenues dans leur rôle de parents.

IL Y A DU NOUVEAU

Une nouvelle permanence arrive à La Regrippière à compter du Vendredi 8 novembre 2024 de 9h30 à 11h30.

Rdv Impasse du Chaiseau à La Regrippière pour découvrir ce nouvel espace de rencontre pour petits & grands ! Cette permanence remplace celle du vendredi au Landreau.

Les permanences sur le territoire Sèvre & Loire **À compter du 4 novembre**

LE LOROUX-BOTTEREAU // Salle F. Praud Rue du Square // Permanence le mercredi de 9h30 à 11h30

LE LANDREAU // Pôle enfance // 2 La Brilletière // Permanence le jeudi de 9h30 à 11h30

LA REGRIPIÈRE // Impasse du Chaiseau // Permanence le vendredi de 9h30 à 11h30

VALLET // Multi accueil // La Maison des doudous // 2 rue saint Michel // Permanence le samedi de 9h30 à 11h30

C'EST QUOI UN LAEP ?

Un lieu d'échange dédié aux futurs parents, parents (familles ou adultes référents), enfants de 0 à 6 ans, un lieu convivial offrant la possibilité aux enfants et aux parents de discuter, jouer, échanger, rencontrer d'autres enfants, d'autres adultes, un lieu d'écoute qui permet aux parents et aux enfants de se retrouver autrement dans le respect du rythme de chacun.

Infos pratiques

Il n'y a aucune inscription préalable nécessaire, ce qui signifie que les familles peuvent venir spontanément sur la plage horaire d'ouverture. Le LAEP accueille tout le monde, sans jugement, dans un esprit de convivialité et d'entraide.

Les objectifs d'un LAEP

- Favoriser la mixité sociale
- Organiser un espace d'échanges et de ressources pour les parents
- Prévenir les situations de tensions et de conflits dans les familles
- Proposer un espace d'écoute confidentiel



HABITAT & ÉNERGIE



BALADE THERMIQUE

Découvrez la face cachée des façades pour comprendre comment la chaleur s'échappe des habitations !

Équipé d'une caméra thermographique, un conseiller France Renov' vous accompagne lors d'une balade nocturne. Cette caméra capte les déperditions d'énergie des bâtiments pour comprendre l'intérêt d'une bonne isolation et découvrir les solutions de rénovation.

Évènement gratuit et ouvert à tous !



Scannez le QR code pour vous inscrire.

Rendez-vous **mardi 17 décembre de 18 h à 20 h à La Remaudière.**

Le lieu de rendez-vous est fixé devant la Marie 22 Rue Olivier de Clisson à La Remaudière. N'oubliez pas de vous inscrire sur notre site : pcaet.cc-sevreloire.fr

SÉNIORS

LES MISSIONS DU SERVICE DE MAINTIEN À DOMICILE

Pourquoi les familles devraient-elles contacter le SAAD pour leurs proches ?

Pascal Évin, Vice-Président chargé des solidarités, nous explique :

Imaginez offrir à votre parent un quotidien serein, entouré par des professionnels tout en restant chez lui. Nos auxiliaires de vie s'occupent de tout, des repas aux activités de loisirs, en passant par l'aide à la toilette. Cela permet à vos proches de conserver leur autonomie, et à vous de profiter de moments de complicité.

Et pour les aidants, qu'est-ce que ça change ?

Le SAAD, c'est un vrai souffle d'air ! Vous pouvez passer du temps en famille sans le stress de la gestion du quotidien et des tâches. Vous savez que vos proches sont bien encadrés et heureux chez eux.

Chaque jour, une équipe d'auxiliaires de vie professionnelles est disponible pour répondre à vos besoins :

- Aide à la toilette et aux soins d'hygiène
- Aide à l'habillage et au déshabillage
- Aide aux transferts et déplacements
- Assistance aux démarches administratives simples
- Soutien moral et stimulation des acquis
- Accompagnement relationnel et social
- Répit pour les aidants
- Entretien du domicile et du linge
- Courses et aide à la préparation des repas

Qui Peut Bénéficier de Notre Soutien ?

Le SAAD est à votre disposition si vous êtes :

- Une personne âgée et/ou dépendante
 - Une personne en situation de handicap
 - Une personne sortant d'hospitalisation
- Avec le SAAD de la Communauté de communes Sèvre & Loire, vous n'êtes jamais seul(e). Contactez notre équipe dès aujourd'hui pour toute question ou pour bénéficier de nos services :

Par téléphone : 02 51 71 92 20

Par email : aideadomicile@cc-sevreloire.fr



REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK

en likant la page Facebook de « La Communauté de communes Sèvre & Loire ».

Ne ratez plus rien !



ACTUS, HORAIRES, INFOS, ÉVÉNEMENTS, PHOTOS, VIDÉOS, ÉQUIPEMENTS...

Les enfants élus au Conseil Municipal
des Enfants (2023-2024) souhaitent lancer un défi aux remaudiérois
et égayer les rues de la commune grâce à vos décorations de Noël.

CONCOURS

*des plus belles
maisons de Noël*

Remise des lots aux 3 gagnants
en janvier 2025



N'hésitez pas à participer en envoyant une photo de votre maison
décorée + votre adresse et votre numéro de téléphone !

Inscription possible jusqu'au 15 décembre 2024, en mairie ou par mail : enfance-jeunesse@laremaudiere.fr
Organisé par le Conseil Municipal des Enfants

Cette année, **les plus belles décorations de maisons recevront un lot.**
Vous avez jusqu'au 15 décembre pour vous inscrire à ce concours, en déposant à la mairie, sur papier libre, votre nom et votre adresse,
votre numéro de téléphone et une photo de votre jardin décoré. Vous pouvez également transmettre ces informations par
mail à enfance-jeunesse@laremaudiere.fr ----- Le jury sera constitué des membres du conseil municipal des enfants
et se déplacera dans la commune le 19 décembre pour élire
les 3 plus belles maisons décorées.